

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

9 mars 2018

---

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 659)

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° DN290

présenté par

M. Lainé, M. Cubertafon, M. Fesneau, M. Michel-Kleisbauer et Mme Poueyto

-----

**ARTICLE 2****RAPPORT ANNEXÉ**

A l'alinéa 28, après les mots : « le problème de la militarisation » insérer les mots : « et de la surdensité ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à mettre en avant les risques issus de l'accès croissant à l'espace.

En effet, l'accès croissant à l'espace exo-atmosphérique cumulé à la durée de vie des débris en orbite induit une course à l'espace orbital disponible ; accroissant tant le besoin de contrôle des déplacements des astres artificiels que du renfort des capacités de calcul et de la fiabilité pratique des nouvelles satellisations en vue d'éviter les collisions.

Par ailleurs, par ricochet, l'arsenalisation de l'espace paraît d'autant plus source d'inquiétudes que la densité est forte en ce que le risque de réaction en chaîne critique (également appelée syndrome de KESSLER) est également renforcé.